



## Royaume du Maroc

### **Première Conférence internationale de suivi de l'adoption de la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA)**

Oslo, du 22 au 24 avril 2024

#### **Déclaration du Royaume du Maroc**

(23 avril 2024)

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

Tout d'abord, au nom de la délégation du Royaume du Maroc, permettez-moi de vous faire part de notre sincère appréciation envers la Norvège pour l'organisation de cette Première Conférence internationale de suivi de l'adoption de la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées.

Le Maroc, membre responsable de la communauté internationale qui croit en la primauté du respect des Droits de l'Homme, du Droit International, et du Droit International Humanitaire, a été avant-gardiste pour rejoindre le groupe de pays ayant adopté, le 18 novembre 2022 à Dublin, cette Déclaration Politique.

Le Maroc adhère aux principes et aux instruments du Droit International Humanitaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation de matériel militaire ; une utilisation qui, pour le Maroc, doit être responsable et conforme aux normes juridiques internationales et aux considérations éthiques.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

De manière concrète, les Forces Armées Royales, qui ont mis en œuvre un processus d'intégration du Droit International Humanitaire en opérations et au sein de toutes les écoles et centres de formation, optent pour des pratiques préventives pouvant restreindre les effets des armes explosives sur les civils.

Parmi ces pratiques, on peut citer :

- L'évaluation des risques potentiels et des défis associés à la protection de la population dans la planification opérationnelle, les tirs et les exercices tactiques militaires ;
- L'application et la diffusion des règles d'engagement donnant la priorité à la protection des civils pendant les opérations ;
- L'acquisition d'équipements et de ressources permettant l'atténuation des dommages collatéraux à l'instar des armes de ciblage précis, de munitions guidées de précision, de technologies d'estimation des dommages collatéraux, de simulateurs, etc..) ;
- La mise en place des mécanismes de coordination civilo-militaire pour faciliter la communication et la coordination régulières entre les Forces Armées Royales et les organisations humanitaires.

S'agissant des Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies, une formation de pré-déploiement est dispensée au profit des Casques Bleus Marocains sur la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées.

Aussi, pendant le déploiement, une coordination régulière est maintenue avec les organisations humanitaires afin de faciliter l'accès aux zones touchées par les conflits, en adoptant une approche centrée sur la protection des civils lors de la planification des opérations.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

Le Maroc réitère son attachement aux objectifs de cette Déclaration Politique et rappelle la communauté internationale sur les deux points essentiels suivants :

- 1/ **Les acteurs non-étatiques armés et les groupes terroristes**, malheureusement avec l'aide des pays qui les abritent et leurs fournissent des engins explosifs, échappent à l'application du Droit International, du Droit International Humanitaire et des Résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité. Ces acteurs doivent absolument être tenus responsables de leurs actes terroristes.
  
- 2/ **Le renforcement de la coopération internationale** : Le Maroc s'engage à collaborer avec les partenaires internationaux, en partageant ses connaissances et ses meilleures pratiques, car il reconnaît l'importance des efforts collectifs pour promouvoir l'esprit de cette Déclaration Politique.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

**Je vous remercie pour votre attention**